

Questions orales

[Traduction]

M. Horner: Monsieur l'Orateur, je tiens à dire à tous ceux qui sont présents ici qu'en ce qui concerne les négociations multilatérales sur le commerce, la formule suisse visant une diminution de 40 p. 100 représente seulement une moyenne pondérée. Dans certains cas, ce pourcentage pourra être plus élevé et, dans d'autres, plus bas. Si l'on étudie le rapport sur l'industrie manufacturière publié par mon ministère, on remarque qu'il y a quatre ou cinq secteurs précis qui ont été touchés par l'invasion de produits importés. Le textile est l'un de ces secteurs. On peut donc logiquement penser que nos négociateurs insisteront fortement pour descendre encore beaucoup plus bas que la moyenne pondérée de 40 p. 100 prévue par la formule suisse.

M. Stevens: Où est la logique là-dedans?

M. Horner: Pour ce qui est des investissements, qui ne sont pas forts dans ce secteur au Canada, monsieur l'Orateur, ils ont augmenté d'environ 23.6 p. 100 cette année.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné l'importance de cette question et considérant le fait qu'il existe une commission du textile et du vêtement, justement pour informer le ministre, l'aviser régulièrement sur la situation, est-ce que la Commission du textile et du vêtement a fait des recommandations au ministre pour que le gouvernement ne diminue pas les tarifs sur les importations et surtout les tarifs douaniers sur les importations du textile?

[Traduction]

M. Horner: Monsieur l'Orateur, la Commission du textile et du vêtement m'a mis au courant des objectifs qu'elle se fixait dans ce secteur ainsi que de la situation actuelle. Je puis signaler au député que j'ai l'intention de déposer à l'appel des motions cet après-midi, un rapport sur les textiles et les sacs à main.

* * *

● (1432)

L'ÉNERGIE

LA MISE À EXÉCUTION PAR L'EACL DU CONTRAT EISENBERG

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il s'agit des propos troublants que le président de l'Énergie atomique du Canada limitée a tenus hier. Je suis sûr que le ministre est au courant de ce qu'il a dit. Le président de l'EACL déclare maintenant qu'il ne sait pas si M. Shaul Eisenberg continuera à représenter l'EACL alors qu'il disait le 17 novembre dernier devant le comité des comptes publics qu'il prévoyait recourir à ses services pour six ou sept ans encore. Comme le ministre a autorisé personnellement M. Campbell à renégocier ce contrat, quelle mesure entend-il prendre pour qu'on le respecte et a-t-il demandé à M.

Campbell pourquoi l'EACL notamment ne tenterait-elle pas de le faire respecter?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le président a, à mon avis, fait très clairement savoir que l'EACL allait insister pour

que le contrat soit respecté car la société n'est pas satisfaite des notes de frais qui lui ont été soumises il y a près de deux ans à propos des services après contrat. La société a rejeté ces notes de frais sans les payer, et n'en a pas reçu d'autres. Je ne puis que présumer que l'agent a compris qu'il lui faudrait à l'avenir produire des comptes beaucoup mieux documentés à l'appui de ces notes de frais.

M. MacDonald (Egmont): Étant donné la contradiction relevée entre les déclarations du ministre aujourd'hui et celles de M. Campbell hier, ce dernier va-t-il faire une autre déclaration aujourd'hui pour démentir sa déclaration d'hier et confirmer celle du 17 novembre? Le ministre pourra-t-il dire pourquoi il a approuvé ce genre d'engagement financier indéterminé conclu dans le cadre du contrat renégocié, un engagement financier qui a déjà coûté plus de 15 millions de dollars aux contribuables canadiens? Peut-il donner l'assurance que M. Eisenberg a bel et bien rendu des services puisque l'EACL a rejeté la seule note de frais que l'agent ait déposée? Quel genre d'assurance peut-il nous donner que M. Eisenberg ait assuré quelque service que ce soit pour justifier cet autre montant de 2 millions qu'on lui a versé?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, le président a dit clairement hier qu'il tentait d'obtenir un engagement de l'agent sur ce point.

M. MacDonald (Egmont): Manifestement, le ministre n'est pas en mesure de répondre. Il est incroyable qu'on ait pu laisser traîner cette affaire aussi longtemps. En sus des 15 millions de dollars et plus déjà versés à M. Eisenberg et que, d'après le vérificateur général et maintenant le comité des comptes publics, on n'a pas encore expliqués de façon satisfaisante, le ministre autorisera-t-il le versement supplémentaire de 3 millions de dollars convenu entre lui et M. Campbell sans qu'il y ait moyen de s'assurer que le contrat a été respecté? Allons-nous voir d'autres deniers publics gaspillés de la sorte sur un accord vraiment lamentable conclu par le ministre et M. Campbell?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, le député s'acharne sur une question qu'il a négligé jusqu'ici. Il n'était pas membre du comité. Soudain, le voilà qui s'intéresse à un sujet qui a longtemps retenu l'attention de bien d'autres députés. Je soupçonne que s'il avait étudié la question, je n'aurais pas à lui rappeler encore une fois qu'aucun versement n'a été fait pour les services après contrat. J'ignore combien de fois je devrai le répéter pour sa gouverne. S'il le veut, je puis le lui redire encore. Ces services pourraient coûter jusqu'à 5 millions de dollars, mais aucun versement n'a été fait, et la facture a été refusée.